



RAPPORT ANNUEL 2021

Fonds Onet pour la solidarité et le logement

1. Le Fonds de dotation Onet et son objet

Le Fonds de dotation Onet Solidarité et Logement a été créé le 21 mai 2014 pour une durée illimitée, et sa création déclarée en Préfecture des Bouches du Rhône le 14 octobre 2014.

Le Fonds de dotation s'est donné comme objet de financer, directement ou à travers des organismes à but non lucratif, des actions d'intérêt général et particulièrement celles initiées par le Fondation d'entreprise Onet, dans les domaines de la Solidarité et du Logement.

1.1. Son organisation

Le Conseil d'administration définit la politique générale et les grandes lignes d'action du fonds de dotation, sur proposition des Présidents.

Elu en son sein par le Conseil d'administration, le bureau comprend : les Présidentes, le Vice-président, le Secrétaire et le Trésorier.

Le Conseil d'administration est constitué de :

- Elisabeth Coquet-Reinier, Présidente de la SAS Holding Reinier, Présidente
- Emilie de Lombarès, Présidente du Directoire d'Onet S.A., Présidente
- Gilles Lafon, Directeur Grands Comptes et Communication, Vice-Président
- Laurence Acerbo, Directrice Développement Responsable, Secrétaire et Trésorière

Il comprend comme experts externes :

- Dominique Vlasto, ancienne adjointe au Maire de Marseille chargée du Tourisme
- Jean-Christophe Carteron, Président Sulitest et co-funder Sulitest
- Antoine de Lombarès, Dirigeant de société spécialisée dans l'ingénierie financière et les fonctions support en temps partagé

Après avis du Conseil d'administration exprimé en séance du 12.06.2018, les Présidentes ont nommé Madame Caroline Orofino, Directrice Déléguée du Fonds. Egalement Directrice Déléguée de la Fondation d'entreprise Onet, elle est chargée d'assurer en permanence une fonction de direction, d'assistance et de contrôle du bon fonctionnement du Fonds, en cohérence avec les missions de la Fondation d'entreprise Onet.

1.2. Politique d'investissement - Comité Consultatif

La politique d'investissement du Fonds est définie par le Conseil d'administration dans le respect des principes d'une gestion prudente et en bon père de famille tenant compte des critères de rendement et de risque des différentes catégories d'actifs.

A cette heure le Conseil d'administration, n'a pas jugé utile de mettre en place un Comité Consultatif, chargé de lui faire des recommandations en matière d'investissements.

2. Dotation en capital et autres ressources

La dotation en capital initial versée par les Fondateurs, les sociétés Onet SA et Holding Reinier, est de 1.000 euros. Cette dotation n'est pas consommable.

Le Fonds a bénéficié d'autres ressources de tiers en 2021 d'un montant total de 85 880 euros.

3. Activité du Fonds de dotation au cours de l'exercice 2021

En 2021, le Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement a poursuivi sa contribution à la conception et au financement du projet de bagagerie « Modulomobil » initié par la Fondation d'entreprise Onet. Pour mémoire, ce projet est né d'un besoin de créer une structure d'accueil permettant aux personnes les plus démunies de stocker dans un lieu sûr, leur seul sac d'effets personnels. Le dispositif a été implanté en avril 2021 sur le site de la Résidence William Booth de la Fondation Armée du Salut, à Marseille. Au total, ce sont 65 casiers individuels mis à disposition des bénéficiaires de la résidence.

Le Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement a également reçu plusieurs dons pour financer ses actions d'intérêt général et notamment la démarche collective logement : Entreprendre pour toi, lancé en octobre 2021 et impulsé par la Fondation Onet, est un projet collectif regroupant des entreprises et associations mobilisées pour accompagner les personnes délogées à Marseille vers un logement durable avec des solutions concrètes de formation, d'insertion, d'accompagnement en matière de santé, d'accès au logement et de mobilité. Les premiers accompagnements ont débuté en fin d'année.

4. Comptes de l'exercice 2021

Le compte de résultat, établi au 31.12.2021, fait état en produits de 85 880 euros de dons et legs, et en charges de 38 413 euros dont 36 000 euros de dons, 121 euros de frais bancaires et 2 292 euros d'honoraires du Commissaire aux comptes, en sorte que le résultat net de l'exercice 2021 s'établit à : + 47 467 euros.

Reflet de ce qui précède, le bilan arrêté au 31.12.2021 totalise 79 176 euros de disponibilités à l'actif, et au passif, outre 1.000 euros versés en fonds associatifs et les résultats nets des exercices antérieurs reportés à nouveau pour un montant de 28 822 euros, figure le résultat net au bilan de + 47 467 euros.

5. Perspectives pour l'année 2022

Le Conseil d'administration du Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement a choisi de continuer à piloter le projet « Entreprendre pour toi »

LA PRESIDENTE
MADAME ELISABETH COQUET-REINIER